Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le 17/11/2025
ID : 024-212400378-20251113-D20250097-DE

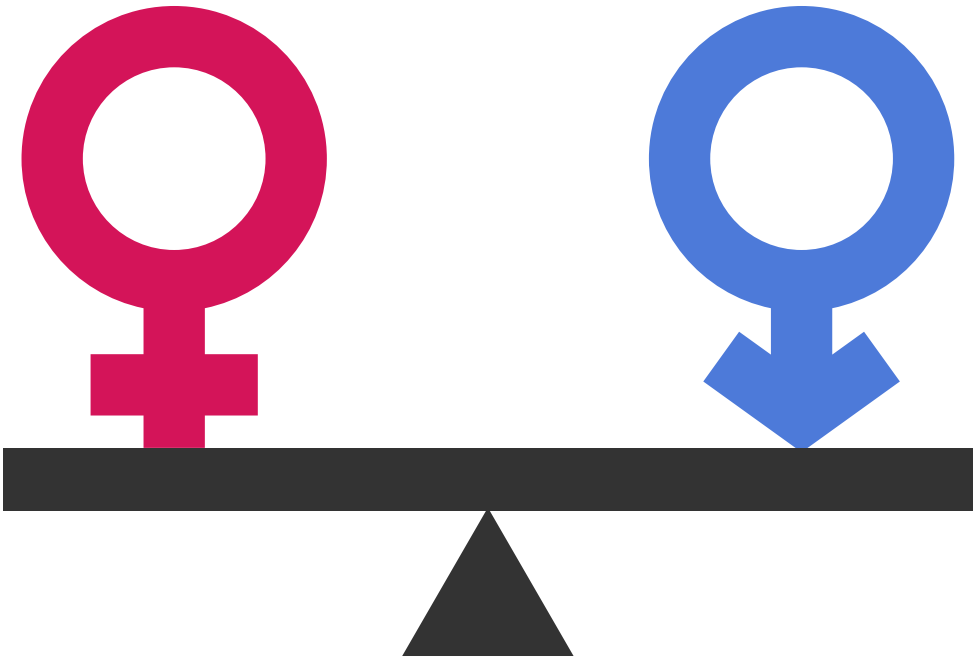

Rapport égalité femmes/ hommes 2024

VILLE DE BERGERAC

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le 17/11/2025
ID : 024-212400378-20251113-D20250097-DE

SOMMAIRE

ÉDITO DU MAIRE 3

ÉDITO DE L'ADJOINTE DÉLÉGUÉE À LA JEUNESSE, À LA POLITIQUE DE LA VILLE ET AUX DROITS DES FEMMES 4

LA POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES DE LA COMMUNE EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES 5

A. Effectifs 5
B. Emplois 5
C. Déroulement de carrière 6
D. Rémunération 7
E. Temps de travail 7

ACTIONS DES SERVICES OPÉRATIONNELS 8

A. Campus connecté 8
B. Patrimoine et musées 9
C. Population 10
D.Culture,événementiel et relations internationales 10
E.Éducation et citoyenneté 11

Répit parental: discussion sur la charte parentale 13

Vacances scolaires : sensibilisation à l'égalité filles-garçons 13

Création d'une "junior association" basée sur la mixité 13

E.Espaces paysagers 15
F.Transition écologique 15

CONCLUSION 16

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le 17/11/2025
ID : 024-212400378-20251113-D20250097-DE

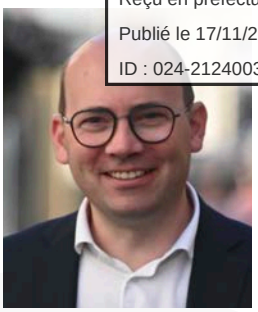

ÉDITO DU **MAIRE**

« Ma revendication en tant que femme c'est que ma différence soit prise en compte, que je ne sois pas contrainte de m'adapter au modèle masculin »

Simone Veil

L'article 3 du préambule de la Constitution pose le principe de l'égalité des droits entre femmes et hommes : « La loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme ».
Depuis 1946, des avancées significatives sont venues renforcer cette déclaration.
Si les lois, les mentalités, la société évoluent, beaucoup d'inégalités subsistent encore aujourd'hui, alimentées par des préjugés et ou des rôles sociaux stéréotypés qui peuvent être assignés aux femmes et aux hommes.

Cette situation ne nuit pas seulement aux femmes et aux jeunes filles, en compromettant leur qualité de vie, l'égalité des chances ou en les empêchant de participer activement à la vie de la société, mais elle fait obstacle plus généralement au progrès social et à l'instauration de sociétés plus pacifiques et égalitaires.

De plus, la question de la justice sociale fait intrinsèquement partie des préoccupations de la transition écologique. Face au dérèglement climatique qui s'accélère et aux inégalités qui se creusent, les institutions doivent intégrer, de manière transversale, la lutte pour l'égalité femmes-hommes à la fabrication des politiques publiques.

À l'échelle locale, les collectivités territoriales sont des actrices essentielles de l'égalité entre les femmes et les hommes. Par la définition et la mise en œuvre des politiques publiques, par leur connaissance et leur capacité d'animation des territoires, par leur statut d'employeurs, elles sont un véritable moteur de l'action publique pour l'égalité.

Jonathan PRIOLEAUD

Maire de Bergerac

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le 17/11/2025
ID : 024-212400378-20251113-D20250097-DE

ÉDITO DE **L'ADJOINTE DÉLÉGUÉE À LA JEUNESSE, À LA POLITIQUE DE LA VILLE ET AUX DROITS DES FEMMES**

À Bergerac, l'égalité entre les femmes et les hommes est un choix clair et déterminé. C'est une réalité que nous faisons vivre chaque jour. Une dynamique collective qui nous anime et que nous partageons avec nos partenaires institutionnels, associatifs et de nombreux bénévoles.

En 2024, nous avons franchi de nouvelles étapes. Nous avons initié des expositions de portraits, des représentations théâtrales et la 4ème édition du stage de self-défense Krav Maga 100 % féminin, des débats et tant d'autres actions. Au-delà de simples événements culturels ou sportifs, ce sont des actes politiques forts, destinés à donner confiance et à libérer la parole ; plus encore, à affirmer cet engagement pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Nous assumons également de placer la jeunesse au cœur de ce combat. Dans nos centres sociaux, les actions de sensibilisation à l'égalité filles-garçons et la création d'une Junior Association fondée sur la mixité démontrent qu'il est possible de transformer durablement les mentalités et de préparer une nouvelle génération consciente et engagée.

La mobilisation autour d'Octobre rose, avec ses 500 participants et les 10 000 € collectés, a été un signal fort. Ici, la solidarité n'est pas un mot creux, mais une puissance d'action. L'atelier collectif de dépistage du cancer du sein, organisé avec l'hôpital Samuel Pozzi au Centre Social Jean Moulin, illustre comment une politique locale peut changer concrètement la vie des femmes en matière de santé.

Nous sommes convaincus d'une chose, à Bergerac, l'égalité se construit dès aujourd'hui et dans la durée. Elle est l'affaire de toutes et tous. Ensemble, nous faisons le choix d'une ville plus juste, plus inclusive et profondément solidaire.

Joaquina WEINBERG

Adjointe au maire déléguée à la Jeunesse, à la Politique de la Ville et aux Droits des Femmes

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le 17/11/2025
ID : 024-212400378-20251113-D20250097-DE

LA POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES DE LA COMMUNE EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

A. LES EFFECTIFS

Les effectifs s'entendent par agents titulaires et stagiaires.

2023			2024		
Femmes	Hommes	TOTAL	Femmes	Hommes	TOTAL
194	212	406	191	208	399

En 2024 la part des femmes dans les effectifs était de 48 %, comme en 2023.

B. EMPLOI

FILIERES hommes	A	B	C	TOTAL	%
administrative	2	3	15	20	10%
technique	3	16	127	146	70%
sociale	0	0	7	7	3%
animation	0	3	9	12	6%
sportive	0	9	0	9	4%
police municipale	0	1	13	14	7%
TOTAL	5	32	171	208	100%

FILIERES femmes	A	B	C	TOTAL	%
administrative	9	16	56	81	43%
technique	0	2	77	79	42%
culturelle	2	1	1	4	2%
sociale	1	1	7	9	5%
animation	0	2	8	10	5%
sportive	0	1	1	2	1%
police municipale	0	0	5	5	3%
TOTAL	12	23	155	191	100%

*Les données statistiques de cette répartition entre les femmes et les hommes font encore apparaître certaines disparités sur **le manque de mixité dans certaines filières** : les femmes restent très majoritaires dans les filières administrative et culturelle, tandis que les hommes constituent la majorité des filières technique, police municipale et sportive.*
La Ville de Bergerac n'échappe pas aux représentations courantes des métiers très genrés selon les filières.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le 17/11/2025
ID : 024-212400378-20251113-D20250097-DE

C. DÉROULEMENT DE CARRIÈRE

Avancements de grade et promotions internes

2023		2024	
Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
24	21	20	26

La Ville de Bergerac, par le biais des avancements de grade, résorbe les inégalités salariales chaque fois que cela est possible. Il en va de même pour les promotions internes quand une femme est inscrite sur les tableaux de promotions.
En effet, en 2022 l'écart de rémunération pour les femmes était de 7,6 % et il s'établit en 2024 à 4 % sous l'effet conjugué de la mise en place du RIFSEEP en 2020 et des lignes directrices de gestion mises en place dans la collectivité depuis 2021.

Les lignes directrices de gestion s'appuient sur des valeurs d'égalité de traitement, de non-discrimination et de transparence. Pour cela, 8 critères permettant d'apprécier la valeur professionnelle et les acquis de l'expérience en lien avec les entretiens professionnels ont été mis en place pour la partie parcours professionnels.

Les lignes directrices de gestion de la commune poursuivent les objectifs suivants :

- Renouveler l'organisation du dialogue social en passant d'une approche individuelle à une approche plus collective
- Développer les leviers managériaux pour une action publique plus réactive et plus efficace
- Simplifier et garantir la transparence et l'équité du cadre de gestion des agents publics
- Favoriser la mobilité et accompagner les transitions professionnelles des agents publics dans la fonction publique et le secteur privé
- Renforcer l'égalité professionnelle dans la fonction publique

De plus, les lignes directrices de gestion visent à :

- Déterminer la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines, notamment en matière de Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences (GPEEC).
- Fixer les orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels (pour rappel, les Commissions Administratives Paritaires (CAP) n'examinent plus les décisions en matière d'avancement et de promotion depuis le 1er janvier 2021).
- Favoriser en matière de recrutement, l'adaptation des compétences à l'évolution des missions et des métiers, la diversité des profils et la valorisation des parcours professionnels ainsi que l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.
- Informer les agents/les encadrants et responsables de service/les organisations syndicales des modalités de gestion et d'évolution des ressources humaines de la collectivité.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le 17/11/2025
ID : 024-212400378-20251113-D20250097-DE

D. RÉMUNÉRATION

Salaires bruts pour les effectifs titulaires et stagiaires présents au 31 décembre 2024

	Hommes	Femmes
Nombre d'agents	208	191
Salaire brut annuel	6 596 489€	5 510 291€
Salaire brut horaire	16,89€	16.24€
Nombre total d'heures par an	390 542	339 400
Nombre moyen d'heurespar an par agent	1877	1776

Les agents féminins de la collectivité perçoivent en moyenne une rémunération inférieure de 4 % de celle des collègues masculins.

L'écart de rémunération entre les femmes et les hommes s'explique principalement par la proportion de temps partiel/temps non complet chez les femmes (cf. E. Temps de travail) ainsi que le système des astreintes, pris en charge quasi-exclusivement par des hommes, qui apporte un supplément de rémunération.

Au niveau national, dans la FPT, cet écart est d'environ 6 %

E. TEMPS DE TRAVAIL

La répartition des agents titulaires et stagiaires, femmes et hommes, en matière de temps partiel ou de temps non-complet est comme suit :

TEMPS PARTIEL

GENRE	A	B	C	TOTAL	TOTAL GENERAL
Hommes	0	1	3	4	16
Femmes	2	2	8	12	

75% des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes.

TEMPS NON COMPLET

GENRE	A	B	C	TOTAL	TOTAL GENERAL
Hommes	0	0	1	1	3
Femmes	0	0	2	2	

66% des emplois à temps incomplet sont occupés par des femmes.apporte un supplément de rémunération.

Les agents occupent très peu des emplois à temps partiel car la semaine de travail à 4,5 jours avec le choix laissé à l'agent de sa demi-journée de repos (selon les nécessités de service) permet une bonne articulation vie professionnelle/vie personnelle.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le 17/11/2025
ID : 024-212400378-20251113-D20250097-DE

ACTIONS DES **SERVICES OPÉRATIONNELS**

A. LE CAMPUS CONNECTÉ

Le Campus connecté est un dispositif public favorisant pleinement l'égalité des chances et la mixité sociale. Il offre un accès local aux études supérieures pour les jeunes empêchés dans leur mobilité vers les grands pôles universitaires pour des raisons économiques, familiales, de handicap, etc.
En favorisant un accompagnement personnalisé (tutorat, ateliers collectifs, suivi) dans un cadre de travail adapté, le Campus connecté permet de réduire la fracture territoriale et de garantir à chacun la possibilité de suivre une formation universitaire à distance.
Preuve que la formule répond à un besoin profond, le nombre d'étudiants accueillis est passé de 7 à 44 en 4 ans entre 2021 et 2025. A ce jour, 101 étudiants ont été suivis au Campus connecté de Bergerac, dont 70 % de femmes. En favorisant des espaces d'échanges et des ateliers sur la confiance en soi, notamment, le Campus travaille au quotidien à renforcer la place des femmes dans l'enseignement supérieur et à encourager la mixité.

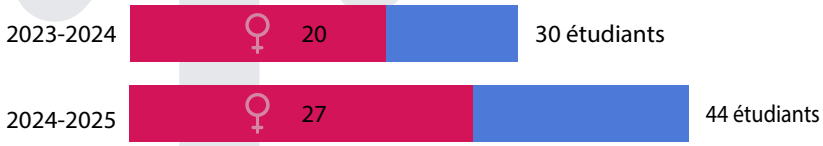

Théâtre forum sur le consentement

En mars 2024, dans le cadre d'actions de médiation du festival de théâtre Bergerac en scène, le Campus connecté a organisé une séance de théâtre forum sur le thème du consentement destinée aux étudiants. Une troupe de comédiens professionnels a joué une pièce d'environ 30 minutes, illustrant des situations de la vie quotidienne où la notion de consentement peut être ambiguë (relations amoureuses, discussions en groupe, soirées étudiantes).

Pendant la représentation, plusieurs scènes s'interrompent à des moments clés : les étudiants ont été invités à intervenir directement, proposer une autre réaction d'un personnage, modifier un dialogue ou tester une nouvelle posture. Cet échange en temps réel a visé à questionner les mécanismes de pression sociale et à rendre visible l'importance d'un accord explicite dans toute interaction.
À l'issue du spectacle, un intervenant a animé un échange durant lequel les participants ont partagé leurs impressions, posé des questions sur des situations similaires et discuté des comportements respectueux à adopter.
Cette action de sensibilisation innovante a conduit à ce que plus de 90 % des participants ont déclaré se sentir plus à l'aise pour en parler, y compris en tant que témoin d'une situation problématique.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le 17/11/2025
ID : 024-212400378-20251113-D20250097-DE

B. PATRIMOINE ET MUSÉES

Le Service patrimoine et musées travaille avec de nombreux partenaires tout au long de l'année à la programmation d'expositions, de conférences, d'organisation de projets, etc.
Il veille à ce que les femmes soient aussi bien représentées que les hommes au cours de ces différentes actions.

A titre d'exemple, les candidats sélectionnés lors de l'appel à projet pour l'exposition de printemps 2024 étaient au nombre de 4 : deux femmes et deux hommes. De plus, le comité de pilotage de la commande publique artistique est également paritaire, en comptant 5 femmes et 4 hommes.

Expositions monographiques
Les expositions monographiques de l'année 2024 ont tâché de valoriser le travail d'artistes femmes et hommes.

A Dordonha : Catherine Libmann pour l'Exposition de printemps et Thérèse Rautureau pour l'Expo d'été. En outre, l'exposition « La Poterie Perigordine», consacrée à l'atelier Varoqueaux, a mis en avant le céramiste Jean Varoqueaux en veillant à ne
pas invisibiliser son épouse Louise, qui avait en charge une partie importante du travail à la poterie.

Exposition des œuvres de Catherine Libmann

Exposition des dessins de Thérèse Rautureau

Au Musée du Tabac : Pierrick Chêne

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le 17/11/2025
ID : 024-212400378-20251113-D20250097-DE

C. POPULATION

Le Service population occupe une place centrale dans le bouquet local de services au public de la Ville de Bergerac. Il est la vitrine de la mairie et le point de convergence de tous les administrés et citoyens. L'équipe est constituée de 9 femmes et de 6 hommes, tous polyvalents sur les missions du service.

Redéploiement des agents des écoles durant les vacances scolaires : un tremplin pour l'avenir

5 agents des écoles accueillis au Service population durant les vacances scolaires.

Le Service population accueille des agents des écoles pendant les vacances scolaires. Ces agents, exerçant un métier dont la pénibilité est reconnue et à laquelle sont associés certains troubles musculosquelettiques, sont exclusivement des femmes. Le dispositif de redéploiement de ces professionnels dans les services municipaux administratifs notamment, vise à leur faire découvrir un nouveau métier et à les faire monter en compétence dans une nouvelle politique publique, dans le cadre d'un projet de reconversion désiré ou subi pour des raisons médicales.

D. CULTURE, ÉVÉNEMENTIEL ET RELATIONS INTERNATIONALES

Le Service culture, événementiel et relations internationales (CERI) contribue à l'épanouissement des habitants de la ville à travers les actions qu'il porte. Ces dernières facilitent l'ouverture aux différentes formes artistiques, aux autres cultures et au vivre ensemble grâce à des événements inclusifs et accessibles à tous. Mais ce n'est pas que cela, à travers sa programmation culturelle et festive, la Ville a la ferme intention de sensibiliser la population aux enjeux de société tels que les droits des femmes.

La Marche rose

Dans le cadre d'Octobre rose [1], CERI a coordonné la Marche rose qui a rassemblé plus de 500 participants dans le centre-ville de Bergerac. Alliant prévention, mobilisation citoyenne, culture et sport, cet événement solidaire a été mis en place en partenariat avec 3 associations locales (Boobs'N Roses, Sport Nautique, Cercle d'escrime Les Cadets section RISPOSTE) et 1 stand santé-bien-être. Il a permis de sensibiliser largement au dépistage du cancer du sein, dans une ambiance conviviale privilégiant des espaces de parole et de soutien accessibles à tous. Cette action illustre l'engagement de la Ville en faveur des femmes et de leur santé.

10 100 € récoltés pour Octobre rose

2 spectacles programmés à Bergerac en scène réalisés par une compagnie féministe

44 femmes bénévoles sur 66 pour Bergerac en scène soit 2 sur 3

1. Campagne nationale de sensibilisation au dépistage du cancer du sein.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le 17/11/2025
ID : 024-212400378-20251113-D20250097-DE

E. ÉDUCATION ET CITOYENNETÉ

Le Service éducation et citoyenneté œuvre au développement, à la santé et à l'épanouissement des Bergeracoises et des Bergeracois dès 3 ans et sans limite d'âge puisqu'il organise les services dans les écoles (accueil périscolaire, restauration, assistance aux enseignants de maternelle, nettoyage des locaux, séances d'EPS) mais propose également des séances de sport adapté aux résidents des résidences autonomie du CCAS, et produit les repas de ces derniers dans la cuisine centrale municipale.

En outre, les jeunes, les familles et les séniors ne sont pas oubliées puisque les trois centres sociaux sportifs et culturels les accueillent, les informent et les orientent dans l'accès aux droits, la parentalité, la citoyenneté et l'inclusion sociale et professionnelle notamment. Et toute l'année, y compris durant les vacances scolaires, les centres sociaux proposent un programme d'activités et de sorties à destination de ces publics, avec l'appui de bénévoles. Enfin, ils accompagnent également les initiatives et les projets portés par les adhérents.

Par ailleurs, un autre apprentissage de la citoyenneté et du fonctionnement de la démocratie, tel que la défense de ses opinions et le respect de celles d'autrui, est effectué particulièrement auprès des enfants et des jeunes élus du Conseil municipal.

Pour finir, en ce qui concerne spécifiquement la thématique d'égalité femmes-hommes, Mme Joaquina WEINBERG, adjointe au maire, est déléguée à la jeunesse, à la politique de la ville et aux droits des femmes. En conséquence de cela, le service missionne un agent pour porter techniquement la délégation « droits des femmes ».

Délégation « droits des femmes » : une ambition forte et un programme d'actions riche

A Bergerac, la question des droits des femmes n'est pas un sujet anecdotique ! Naturellement, les deux temps forts que sont la Journée des droits des femmes (8 mars) et la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes (25 novembre) rythment la mobilisation des acteurs du territoire.
Mais au-delà de cet engagement, un groupe de travail local initié par la Ville et constitué d'une trentaine de partenaires institutionnels (Centre hospitalier de Bergerac, Département…) et associatifs (CIDFF, Enjeu femmes, collectif Elles disent, compagnie Souffler sur les braises…), se réunit 3 à 4 fois par an pour élaborer et assurer la mise en œuvre d'un programme riche d'actions.

Ces actions prennent des formes diverses afin de toucher tous les publics et susciter l'intérêt et la curiosité de toutes les sensibilités : expositions artistiques, rencontres de débat ou de sensibilisation, projections cinématographiques, représentations théâtrales, édition de livres, ateliers d'écriture…

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le 17/11/2025
ID : 024-212400378-20251113-D20250097-DE

Exposition photo « Comme (Che)veux » d'Elsa Emilie Martin (association La Nouvelle Galerie), du 7 au 27 mars 2024, place Doublet, Bergerac.

L'ambition de ce projet était de sensibiliser un large public aux discriminations envers les femmes à travers leur corps. L'artiste Elsa Emilie Martin raconte : « Mahsa Amini est morte à Téhéran, en septembre 2022, pour une mèche de cheveux qui s'échappait de son voile. En quoi les cheveux des femmes sont-ils dangereux au point d'en mourir ? Tantôts voilés, tantôt exhibés. Tantôt réglementés, tantôt source d'expressivité. Cheveux qui cachent, cheveux qui suggèrent, cheveux qui transgressent, cheveux qui libèrent. Chaque femme a une relation intime avec ses cheveux. »

Projection du film « Marinette » (Ciné-club Tapages)

Marinette Pichon a le foot dans la peau dès son plus jeune âge. Élevée par une mère courageuse qui doit faire face à un mari violent, elle surmonte les difficultés et se forge une détermination sans faille. Alors qu'elle mène de front petits boulots et carrière sportive, elle est sélectionnée en équipe de France puis repérée par un grand club américain.

Pièce de théâtre « Martine en patriarcat » (Elles disent avec Enjeu Femmes et le CIDFF)

Marianne Rimbaud, créatrice de l'œuvre, déclare que le but de ce spectacle est de « faire exploser les codes qu'on s'impose depuis des années et défendre la place des femmes dans la société et le monde de la culture ».

Exposition de toiles, projet « Mariannes » de Laura Boyer (Ville de Bergerac, hall de l'Hôtel de Ville, du 26 mars au 19 avril 2024)

Stage de self-défense Krav maga 100 % féminin (association KMDB, 24 novembre 2024, gymnase municipal Paul Bramerie)

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le 17/11/2025
ID : 024-212400378-20251113-D20250097-DE

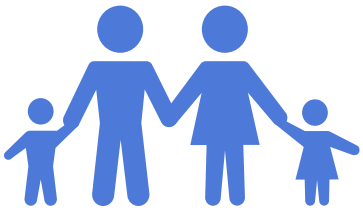

Répit parental : discussion sur la parentalité

Lors des sessions de répit parental mises en place par le centre social La Brunetière, des discussions enrichissantes ont eu lieu, notamment sur la question de la charge parentale et le rôle essentiel de soutien que les pères peuvent et doivent jouer. Ces échanges ont permis de sensibiliser les participants à une répartition plus équilibrée des responsabilités familiales.

Journée de la parentalité

En octobre 2024, les centres sociaux ont organisé la journée de la parentalité au Jardin Perdoux, en centre-ville de Bergerac. Outre les nombreuses animations proposées aux enfants, cette journée a visé à interroger la place des parents dans la vie familiale et plus largement dans la société.
La structure familiale surreprésentée, en quartiers politique de la ville, est la famille monoparentale avec une femme seule dans 80 % des cas. À ce titre, et à l'aide de professionnels, cette journée avait également pour objectif de soulever des notions propres à la vie familiale, comme par exemple la charge mentale ou le répit parental.
Entre 300 et 400 personnes ont participé à la journée et plus de 60 personnes sont restées dîner au repas du soir.

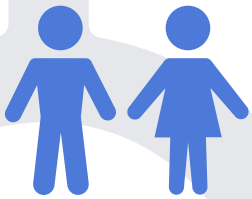

Vacances scolaires : sensibilisation à l'égalité filles-garçons

Durant les périodes de vacances scolaires, les animateurs du centre social La Brunetière ont conçu et animé des activités ludiques axées sur l'égalité filles-garçons. À travers divers jeux sur les métiers et des discussions autour de l'éducation, les enfants ont été encouragés à dépasser les stéréotypes de genre et à envisager un éventail de possibilités sans distinction.

Création d'une «Junior association» basée sur la mixité

L'année 2024 a également été marquée par la création d'une «Junior Association» au sein du centre social La Brunetière. Dès sa conception, il était primordial que cette association soit fondée sur le principe de l'égalité entre adolescentes et adolescents. Son objectif premier était d'ailleurs de travailler sur le thème de la mixité et de ses enjeux, offrant ainsi un cadre propice à la collaboration et au respect mutuel entre jeunes de tous genres.

Atelier collectif sur le cancer du sein

En partenariat avec l'hôpital Samuel Pozzi, le centre social Jean Moulin a proposé le 22 novembre un atelier collectif portant sur le cancer du sein avec un échange d'informations générales et des ressources disponibles. Puis, pour les participantes qui le souhaitaient, un entretien individuel dans un cadre intime avec une infirmière en santé publique a été possible pour apprendre les gestes d'autopalpation (avec le support d'un buste d'autopalpation).

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le 17/11/2025
ID : 024-212400378-20251113-D20250097-DE

Pièce de théâtre « Le voyage sans fin »

Les centres sociaux ont contribué au succès de ce projet porté par le collectif « Elles disent », en partenariat avec l'association Enjeu femmes et le CIDFF Dordogne, dont la représentation a eu lieu le 17 décembre à l'auditorium François Mitterrand.
Détournement fantasque, féministe et poétique de Don Quichotte, le roman «Le voyage sans fin» de Monique Wittig déjoue les marques du genre et éclate les conventions. Il a été adapté en pièce de théâtre par le collectif « Elles disent » sous la direction artistique de Marianne Rimbaud, fondatrice du collectif. L'œuvre dans laquelle Don Quichotte et Panza sont des femmes a mis en lumière des comédiennes amatrices résidant dans les quartiers prioritaires de Bergerac.

Un nouveau règlement de fonctionnement des Conseils municipaux des enfants et des jeunes (CME-CMJ) pour plus de parité

Cette instance d'initiation de la jeunesse à la gestion et à l'animation de la vie locale, à la prise de décision et de responsabilité par le portage de projets pour la ville s'est dotée d'un nouveau règlement de fonctionnement en 2024.
Outre le vote (CME) et la désignation (CMJ) des élus par établissement d'enseignement (école, collège, lycée…) pour une plus grande représentativité et inclusion géographique et sociale des membres, c'est la constitution d'un binôme fille-garçon par établissement qui représente la mesure phare de cette nouvelle mouture qui garantit ainsi la parité absolue de chaque assemblée.
Cette action vise donc à ce que les filles s'impliquent autant que les garçons dans la vie de la cité. Chaque binôme doit réfléchir ensemble, s'écouter et accepter la divergence de point de vue et de sensibilité de l'autre.

Cérémonie d'investiture des CME-CMJ, le 8 novembre 2024

Assemblée CME
13 filles – 13 garçons

Assemblée CMJ
5 filles – 5 garçons

15 ***Répit parental 15 participants chaque semaine***

50 ***actions différentes menées durant les vacances scolaires***

85% ***des accompagnements en centre social portant sur des démarches administratives sont à destination de femmes.***

2000 ***personnes touchées par les actions menées par les adolescents de la « junior association » LJLCT (Les Jeunes de La CaTte) : course solidaire, semaine de la fraternité, collaboration intergénérationnelle.***

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le 17/11/2025
ID : 024-212400378-20251113-D20250097-DE

F. ESPACES PAYSAGERS

Le Service espaces paysagers s'engage concrètement en faveur de l'égalité femmes/hommes, notamment par l'intégration régulière de personnel féminin dans un environnement historiquement masculin.
En effet, chaque année, pendant les vacances scolaires, il accueille des agentes des écoles (ATSEM, agents d'entretien et de restauration) pour renforcer ses équipes mais également, à l'instar du Service population, pour former ces personnels à un nouveau métier dans le cas où ils souhaiteraient effectuer une reconversion professionnelle.
La collaboration entre les agents permanents du service et ceux issus des écoles, dont les tâches confiées sont identiques (petit entretien d'espaces verts, collecte des déchets, travaux horticoles, etc.), est fructueuse et valorisante. La mixité apportée par ce dispositif vient renforcer l'esprit d'équipe et l'entraide entre les agents.

Soutien technique à Octobre rose

En 2024, le Service espaces paysagers a contribué à la réussite de la Marche rose – randonnée au départ du parc de Pombonne – par l'entretien et la mise en sécurité du parcours traversant de nombreux espaces naturels gérés par les équipes de ce service. Cet événement s'inscrit dans la campagne annuelle Octobre rose destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche. Au-delà de ces objectifs, la marche a également permis de mettre en mouvement les participantes et les participants et ainsi contribué à leur santé.

500 *participants à la Marche*

G. TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le Service transition écologique n'œuvre pas seulement à accompagner le territoire communal à opérer sa mue en matière écologique, il agit également sur le volet humain en favorisant l'émergence de projets tel qu'un tiers-lieu tourné vers les Transitions au sein de l'Espace Jacques LAGABRIELLE. En effet, un espace de sociabilité d'initiative citoyenne comme celui-ci, facilitera la réalisation d'actions collectives solidaires et innovantes où les femmes ont généralement une place centrale : 70 % des salariés de tiers-lieux sont des femmes (étude de France tiers-lieux de 2023).

Quartiers Jardins

Il s'agit d'un projet participatif de résilience alimentaire et écologique, pour tous. Le bureau d'étude en ingénierie sociale et paysagère SaluTerre, missionné par la Ville de Bergerac, dessine un maillage écologique et productif, fort d'une coopération d'acteurs et d'habitants, sur l'ensemble de la commune. Son point de départ est un site pilote sur une partie du quartier nord (comprenant le parc naturel public de Pombonne, du résidentiel, de l'habitat collectif, un centre social, des associations, des professionnels, des espaces sportifs intérieurs et extérieurs, des espaces de vie et de circulation communs).
Au cœur de celui-ci, un premier terrain municipal : « Brune Terre, Jardin plaisir ». Localisé à proximité du centre social et destiné aux habitants, notamment aux familles monoparentales (principalement des mères isolées) qui représentent plus de la moitié des familles de ce quartier, ce lieu vise à leur donner les moyens d'être acteurs de leur santé par l'accès à la consommation de produits alimentaires de qualité.
Au-delà de l'aspect sanitaire, ce projet participatif espère bien susciter également des échanges entre usagers sur les savoirs et les techniques liés à la culture des légumes, mais également sur la préparation culinaire de ces derniers à travers la mise en place d'ateliers de cuisine. Ainsi, c'est bien par la convivialité, le vivre ensemble et la lutte contre l'isolement des mères que ce quartier va se développer et rayonner sur les autres quartiers de Bergerac.

5 *parcelles de jardin individuelles*

2 *parcelles collectives*

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le 17/11/2025
ID : 024-212400378-20251113-D20250097-DE

CONCLUSION

Le présent rapport témoigne de la constance de l'engagement de la Ville de Bergerac en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

À travers le suivi des indicateurs de ressources humaines comme par la mise en œuvre d'actions concrètes et innovantes dans l'ensemble de ses services, la collectivité affirme encore cette année sa volonté de faire de ce principe un axe structurant de ses politiques publiques.

Si des écarts demeurent, notamment en matière de mixité professionnelle et de rémunération, des progrès mesurables sont enregistrés et appellent à poursuivre les efforts entrepris. Ces résultats traduisent la pertinence des choix opérés, tant en interne par l'adaptation des pratiques managériales, qu'en externe par la mobilisation de nombreux partenaires institutionnels et associatifs.

Dans un contexte où l'égalité femmes-hommes constitue à la fois une exigence démocratique, un facteur de cohésion sociale et un levier de développement durable, la Ville de Bergerac entend consolider les acquis et amplifier son action.

Cet engagement, au service de toutes et de tous, est une condition indispensable pour créer un territoire plus inclusif, plus juste et plus solidaire.